Sécurité et Responsabilité dans les écoles

Dossier réalisé par l'inspection académique de Loire-Atlantique, l'Autonome de solidarité, la MAE, et les délégations MAIF de Loire-Atlantique

inspection académique Loire-Atlantique
jeunesse éducation recherche

Autonome de SOLIDARITÉ Loire-Atlantique

la mae

MAIF
ASSUREUR MILITANT

CHAPITRE 3 SECURITE DES LOCAUX	FICHE III-2

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE : L'EXERCICE D'EVACUATION

Circulaire n°84-319 du 3-09-84. **Les règles de sécurité dans les établissements scolaires**	BO n° 31 – 1984
Circulaire n°97-178 du 18-09-97. **Surveillance et sécurité des élèves.**	BO n°34 du 02-10-97
Circulaire ministérielle n°91-124 du 06-06-91 Directives générales pour l'établissement du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires.	
Arrêté du 19-06-90 **Protection contre les risques d'incendie dans les établissements scolaires**	BO n° 30 du 26-07-90
Circulaire du 22-03-85. **Utilisation des locaux scolaires à l'initiative du Maire – Convention**	BO spécial n° 5 – 1985

DEMARCHE :

1 - SE PREPARER :

✓ **Deux exercices par an**
- Le premier, aussi proche que possible de la rentrée scolaire et préparé.
- Le deuxième, inopiné, ultérieurement.

✓ **Se préparer pour le 1er exercice d'évacuation**
- Etudier les consignes du plan d'évacuation en conseil des maîtres.
- Organiser l'exercice (date, grille d'évaluation, conditions…) en veillant tout particulièrement à l'adapter à l'âge des enfants.
- Désigner des évaluateurs.
- Organiser l'exploitation pédagogique avec les enfants

2 - TIRER DES ENSEIGNEMENTS :

✓ **L'évaluation :**

Phase de l'exercice	**Points observés**
▪ Donner l'alarme ▪ L'évacuation	▪ Audition et reconnaissance du signal sonore ▪ Délai de réaction ▪ Déplacements ▪ Les conduites et réactions émotionnelles, la sécurisation
▪ Le rassemblement	▪ Le contrôle du groupe-classe (son effectif… : prise du cahier d'appel avec soi) ▪ Le respect des lieux prévus ▪ Le contrôle du groupe-classe (réactions)
▪ La clôture de l'évacuation	▪ Les comportements ▪ L'information donnée aux élèves
▪ La reprise de l'activité	▪ Les déplacements ▪ Le retour au calme L'exploitation faite avec les élèves (immédiate ou différée)

3 - AMELIORER ET INFORMER :

✓ **Bilan et suites données :**
- Le plan et les consignes (validation et invalidation) : éventuelles modifications à apporter.
- L'exécution de l'évacuation : détermination des actions d'information et de formation à entreprendre auprès des élèves et auprès des adultes si nécessaire.

✓ **Inscription au registre de sécurité.**

✓ **Information du conseil d'école.**